



MEMBRE SUPPORTER - LICENCE JOURNALIÈRE
(pour ceux qui ne détiennent pas une licence de SFC)

Les frais d'adhésion du membre supporter (licence journalière), une par journée de compétition, doivent être joints à chaque licence de membre supporter émise.

Nom de l'événement : _____

Nom de l'épreuve : _____ Date de l'épreuve : _____

Nom de l'épreuve : _____ Date de l'épreuve : _____

Nom de l'épreuve : _____ Date de l'épreuve : _____

Renseignements personnels :

Nom de famille : _____ Prénom : _____

Date de naissance : (année) _____ (mois) _____ (jour) _____ Sexe (H/F) : _____

Nom du club : _____ Division : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : (_____) _____ Courriel : _____

RECONNAISSANCE ET ACCEPTATION DES RISQUES

Considérant que **Ski de fond Canada** (nommé ci-après **SFC**) permet au sous-signé de s'entraîner et de prendre part à des épreuves en respectant la réglementation de **SFC** en vigueur, et lui permet de participer aux épreuves qui se tiendront au centre de ski identifié ci-dessus et qui sont toutes autorisées et sanctionnées par **SFC**, je conviens et déclare que :

- (i) la pratique du ski de fond comporte certains risques et dangers inhérents pouvant causer des blessures corporelles et même la mort.
- (ii) au meilleur de ma connaissance, ma condition physique est adéquate pour pratiquer le ski de fond en sécurité.
- (iii) j'accepte de me conformer à tous les règlements de **SFC** et de la **FIS**.
- (iv) à titre de participant à une activité sanctionnée par **SFC**, je participerai au *Programme canadien antidopage (PCA)* et je me conformerai à la *Politique de SFC sur*

le dopage (document 1.10) et je respecterai les exigences de ces programmes. Je déclare connaître les règlements relatifs aux violations des règlements antidopage et aux conséquences décrites dans le PCA. Je déclare connaître les pénalités prévues dans l'éventualité d'une violation des règlements antidopage et je comprends que le refus de fournir un échantillon d'urine ou de sang, selon les modalités prescrites par le PCA, est considéré comme un cas de violation des règlements antidopage. Pour de plus amples renseignements concernant la réglementation antidopage, consultez le document suivant sur le site du PCA, www.cces.ca/pdfs/CCES-POLICY-CADP-F.pdf. Vous pouvez obtenir le texte complet de la *Politique de SFC sur le dopage* (document 1.10) sur le site Internet de SFC www.cccski.com ou en faisant la demande auprès du bureau national de SFC, par courrier électronique à info@cccski.com ou par téléphone (403) 678-6791.

Signature de l'athlète : _____ Date: _____

Nom du tuteur légal (athlète mineur) : _____

Signature du tuteur légal : _____

Témoïn : _____

NOTE : nous considérons que votre nom, celui de votre club et de votre division sont des renseignements du domaine public. Ils seront publiés sur le site Internet de SFC à titre de renseignements relatifs à votre licence de compétition pour la saison en cours. Ces renseignements seront aussi transmis aux organisateurs d'épreuve et aux responsables de l'inscription des événements dans le but de valider le contenu de votre demande d'inscription.

Veillez noter que lorsqu'un athlète s'inscrit à une épreuve sanctionnée par la FIS en donnant un numéro de licence FIS (que la licence ait été renouvelée ou non), la licence FIS sera de ce fait activée et l'athlète devra en payer les frais, sauf s'il l'a déjà fait.

Cochez cette case pour confirmer que vous avez lu et compris la note qui précède.

À l'attention du club hôte : tous les skieurs ne détenant pas une licence de compétition de SFC doivent signer le présent formulaire pour participer à une épreuve sanctionnée par **SFC** au niveau national. Les détenteurs d'une licence valide n'ont pas à remplir le présent formulaire pour participer à ces épreuves.

NOTE : les formulaires remplis doivent être conservés par l'administration du club hôte.

NE PAS transmettre ces formulaires à **SFC** ou au bureau de la **division**.